

INNOVER

EN VEAU SOUS LA MÈRE

Comment améliorer les modes de tétée ? Comment utiliser l'instinct maternel ? Des exemples de modes de tétée en libre-service ou en liberté assistée. Comment faire du veau sous la mère et avoir des dimanches et aussi des jours de vacances ? Quelques trucs et astuces...



INNOVER EN VEAU SOUS LA MÈRE

Depuis quelques années, les éleveurs de veaux sous la mère font preuve d'une étonnante créativité. Aux quatre coins du bassin de production, on assiste à l'émergence de nombreuses initiatives pour adapter les techniques de cet élevage à notre époque. Simplifier les contraintes, limiter l'astreinte, mécaniser les tâches : techniciens et éleveurs ont décidé de faire évoluer les pratiques et les mentalités.

Les éleveurs de veaux sous la mère veulent être des gens comme les autres et ne pas être esclaves de leur travail. Ils veulent pouvoir prendre des dimanches, avoir des vacances et alléger les charges qui pèsent sur leur quotidien. Pour cela, ils ne ménagent ni leurs efforts ni leur audace pour inventer de nouvelles solutions et remettre à plat des pratiques aussi taboues que la tétée. Après la révolution de la salle de tétée, celle de la muselière, celle des cases collectives, voici venu le temps des innovations. Ce dossier fait le point sur ces solutions innovantes et sur les trucs et astuces qui font bouger et rajeunir le veau sous la mère. A tel point que, grâce à ces nouvelles techniques, cette production attire de nouveaux éleveurs qui en découvrent ou redécouvrent les vertus. C'est dire si cela bouge dans les campagnes !

SOMMAIRE

La tétée en libre service	4
La tétée en liberté assistée	6
Les dispositifs de tétée compartimentée	8
Quelques trucs et astuces	12
Des solutions pour aider et soulager les éleveurs	14



Solutions pour la tétée

La tétée est à la fois la spécificité et le nœud du problème de la production de veaux sous la mère. Elle représente une contrainte et une astreinte importantes pour les éleveurs. Voilà pourquoi, incités et accompagnés par des techniciens, certains d'entre eux se sont lancés dans des systèmes de tétée qui allègent le travail, assouplissent considérablement l'astreinte et facilitent le remplacement.

Aujourd'hui, ces élevages n'en sont plus au stade de la recherche : ils sont au point. Ce qui veut dire qu'ils produisent et font de la qualité. Ils ont osé révolutionner la tétée et ont réussi. Considérés au départ comme de doux rêveurs, ils deviennent aujourd'hui des modèles. De nombreux professionnels viennent les visiter et solliciter leurs conseils pour profiter de ces progrès. Il était donc indispensable de faire découvrir ces solutions qui sont certainement l'avenir du veau sous la mère.



► La tétée en libre-service

Les conseils d'éleveur

Concevoir un plan de circulation fluide

Il est nécessaire d'éviter les voies sans issue afin que les vaches ne se retrouvent pas coincées. Tout fonctionne sur le principe de la liberté de circuler. On prévoira donc des espaces de dégagement efficaces pour les animaux. On évitera les chicanes et les cul-de-sac. Enfin, on veillera à ce que les couloirs de dégagement ne soient pas trop larges afin que les vaches ne soient pas tentées de s'y coucher.

Des cases homogènes et modulables

Il est souhaitable d'allouer les cases avec des lots de veaux homogènes en poids et âges pour éviter la compétition. Il faut veiller à maintenir une faible différence de niveau de fumier entre la case et le couloir. Le réglage des barres doit permettre une bonne souplesse en hauteur et, si possible, en profondeur tout en étant rigides et bien fixées.

Encourager l'instinct maternel

Bien que les vaches «apprennent» vite l'utilisation des couloirs et s'adaptent facilement, il est quand même préférable d'habituer les génisses à ce système dès le premier vêlage et d'éliminer les bêtes non dociles ou très récalcitrantes. Après le vêlage, il faut laisser mère et veau ensemble pendant quelques jours puis introduire le veau dans sa case collective en présence de sa mère.

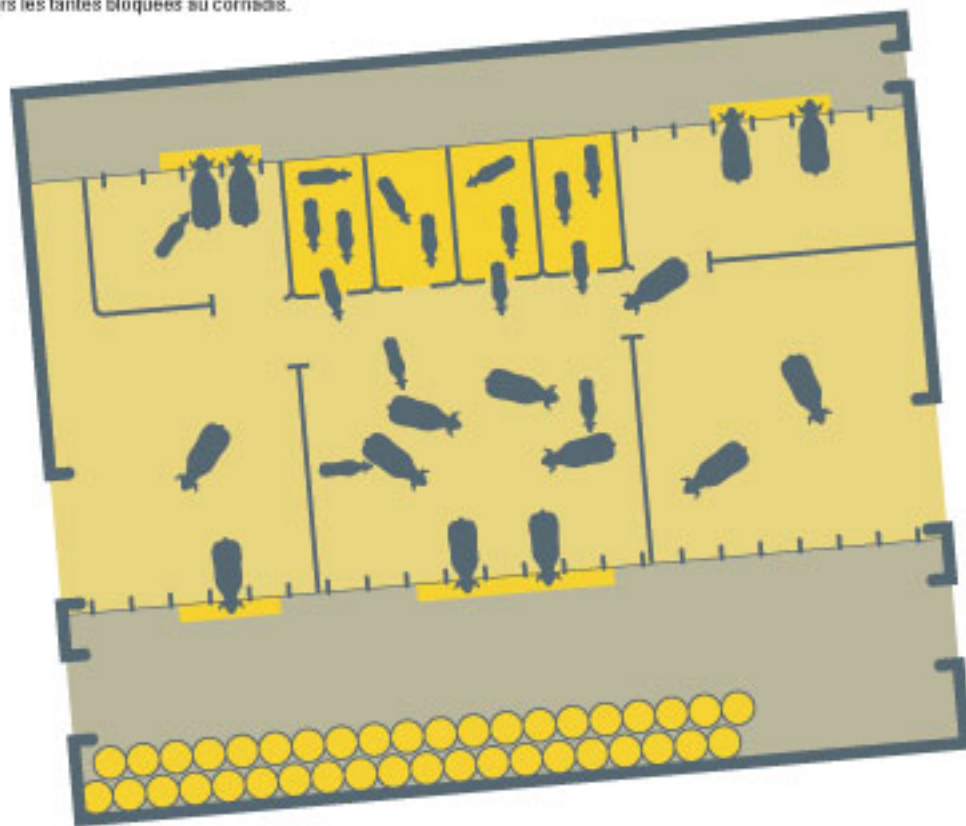
Le budget

- stabulation libre : 1200 à 1500 € par vache
- logement des veaux et dispositif de tétée (tubulaires) : 300 à 450 € par place de veau + mère à la tétée



Le dispositif

Les veaux sont logés en cases collectives le plus souvent au fond de la stabulation libre. Au moment de la tétée, ils sont lâchés tous ensemble ou case par case parmi les mères laissées en liberté sur l'aire paillée de la stabulation. Lorsque les veaux ont tété leur mère, l'éleveur guide ceux qui ont besoin d'un complément de lait vers les tantes bloquées au cornadis.



La tétée en liberté assistée

Si en tétée classique la manipulation des veaux fait l'objet de beaucoup d'attention, notamment pour éviter que les veaux ne se mettent à courir, avec la solution « tétée en liberté assistée », on fait entièrement confiance aux animaux. Ce sont eux qui gèrent la tétée. Les veaux lâchés en liberté se retrouvent au milieu de la stabulation pour téter tranquillement. Pendant ce temps, l'éleveur occupe son temps à pailler les cases à veaux vides tout en surveillant du coin de l'œil. Pour une personne seule, 30 à 40 minutes sont nécessaires, deux fois par jour, pour une vingtaine de veaux. Ici aussi, on limite les manipulations et on gagne un temps précieux tout en imposant les horaires des tétées. Ce dispositif est mieux adapté aux élevages de taille plus grande (50 à 70 vaches) que le dispositif en libre-service.

Les conseils d'éleveur

Sélectionner des mères dociles

Les animaux étant en liberté pendant la tétée, leur docilité et leur aptitude maternelle sont la clef de la réussite dans ce système.

Organiser la tétée des tantes

Pour faciliter la tétée sous les tantes, il convient de les bloquer soit au cornadis en laissant une place libre sur 2 ou 3, soit à un cornadis « spécial tétée » à grand écartement.

Des lots de veaux homogènes dans les cases

Il est souhaitable de faire des cases avec des lots de veaux homogènes en poids et âges et de maintenir les mêmes lots pendant toute la durée de l'élevage.

Le budget

Ce système ne nécessite pas de bâtiment spécifique ni d'investissement dans une salle de tétée indépendante. Il est donc économique et permet une reconversion facile de la stabulation libre.

- stabulation libre : 1200 à 1500 € par vache
- logement des veaux et dispositif de tétée (tubulaires) : 350 à 500 € par place de veau + mère à la tétée

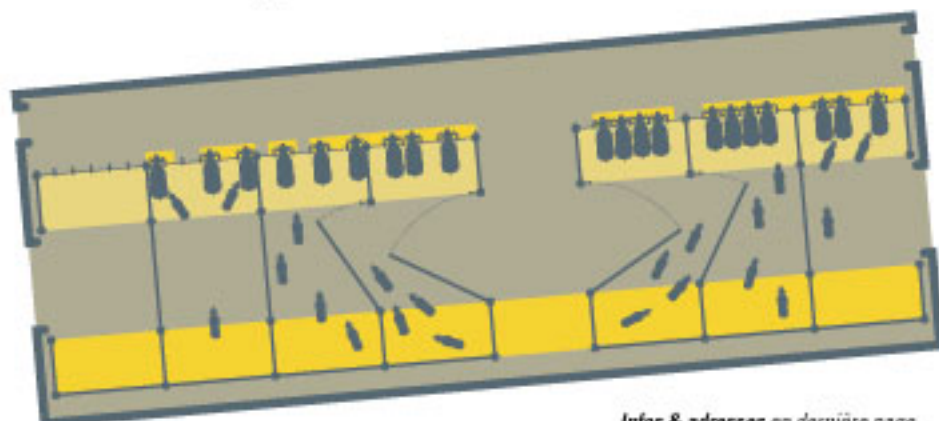
Les dispositifs de tétée compartimentée

Les dispositifs de tétée compartimentée sont des réorganisations et des adaptations intelligentes de la tétée classique. S'il existe plusieurs versions possibles, toutes ont réussi à améliorer les conditions et les temps de travail pour permettre à un seul éleveur d'assurer aisément la tétée en un minimum de temps. Suivant les dispositifs, il faut compter entre 30 et 50 minutes par tétée pour une vingtaine de veaux.

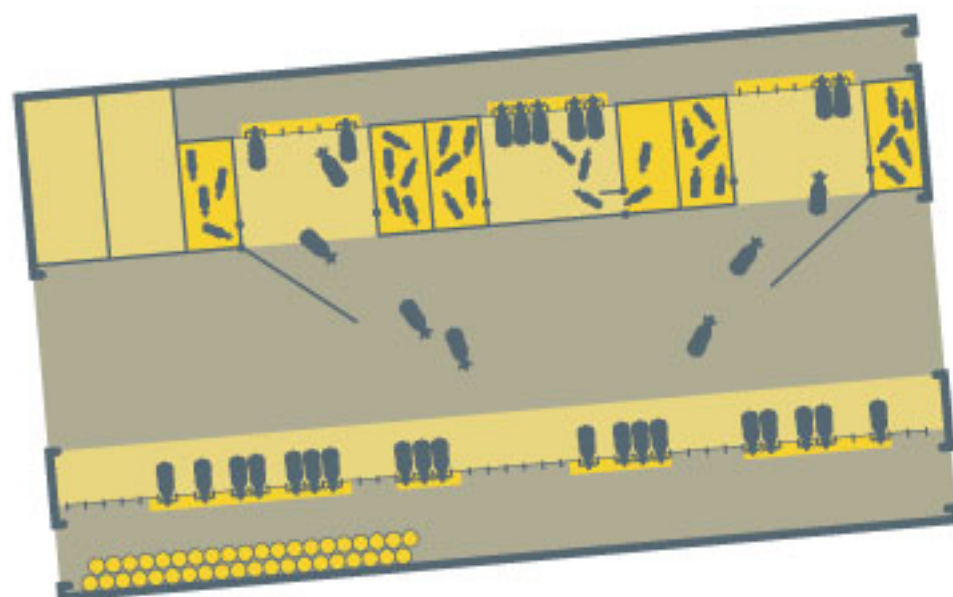
Couplage cases et stalles

Les cases à veaux sont équipées de grandes portes-barrières qui permettent de guider les veaux vers leurs mères bloquées juste en face au cornadis ou à l'attache. Une fois ouvertes, ces portes-barrières délimitent des zones où les veaux de chaque case peuvent évoluer sans se mélanger aux autres lots. Toute l'étable tête simultanément dans l'ordre et le calme. L'éleveur, quant à lui, gagne beaucoup de temps et de confort dans la manipulation.

Coût de revient des équipements spécifiques (tubulaires)
400 à 500 € / place de veau + mère à la tétée



Infos & adresses en dernière page



Salle de tétée compartimentée

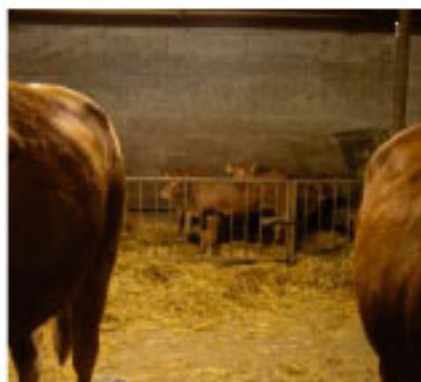
Les cases à veaux sont situées de part et d'autre d'aires de tétée aménagées au fond de la stabulation libre. Les veaux sont lâchés case par case dans cet espace clos et têtent librement. Il y a deux services par module de tétée : un pour la case de droite et un pour celle de gauche. Cette organisation convient très bien à des élevages importants car les déplacements réduits des veaux facilitent le travail de la tétée et la rapidité d'exécution par l'éleveur seul.

Coût de revient des équipements spécifiques (tubulaires)
350 à 500 € / place de veau + mère à la tétée

Infos & adresses en dernière page

Couplage cases et stalles ▶

- 1 - les cases collectives installées derrière les stalles de vaches.
- 2 - les barrières guident la manipulation des animaux et clôturent les espaces.



◀ Salle de tétée compartimentée

- 3 - l'aire de tétée fermée jouxte les cases à veaux.
- 4 - une vache se dirige toute seule vers l'une des aires de tétée.

Quelques trucs et astuces

Les éleveurs de veaux sous la mère ont des idées. Ils inventent des équipements ou redécouvrent des trucs qui facilitent leur travail. Voici donc quelques exemples à suivre en les adaptant aux installations en vue de réduire considérablement la pénibilité des tâches répétitives.

Le paillage des cases

Un plancher au-dessus des cases

Au-dessus des cases à veaux, on peut aménager un plancher sur lequel on stockera la paille. Équipé de trappes, il permet de faire tomber la paille directement dans les cases pendant que les veaux têtent, en leur laissant le soin de l'étaler eux-mêmes. L'approvisionnement de ces planchers en balles de paille peut se faire à la fourche frontale. Si le plancher est solide, on peut y stocker plusieurs balles ce qui crée, par la même occasion, une isolation thermique des cases. Remis au goût du jour, ce dispositif supprime la pénibilité du paillage et évite le gaspillage de la paille. Autre possibilité : si le plancher est en retrait par rapport aux cases, il suffira de laisser glisser la paille au devant de celui-ci.



Un plancher ajouré au sol sous la litière

Pour économiser la paille et maintenir en permanence les veaux au sec, on peut installer un plancher ajouré posé sur le sol bétonné des cases à veaux. Couplé à une rigole extérieure de récupération des jus, il permet


de maintenir la litière sèche plus longtemps et d'améliorer le confort des animaux. Les caillebotis peuvent être en bois imputrescible ou à défaut en béton. Les fentes ne doivent pas dépasser un à deux centimètres de large, afin de limiter le passage de la paille et d'éviter les blessures aux pattes des veaux.

Le curage mécanique

Pourquoi faire à l'huile de coude ce que l'on peut faire à la fourche hydraulique ? Beaucoup d'éleveurs ont repensé leurs installations en fonction de l'utilisation de la mécanisation des tâches pénibles et répétitives. Le curage peut se pratiquer en enfilade ou en frontal. Pour le curage en enfilade, les cases doivent être facilement démontables ou équipées de barrières rabattables afin de donner l'accès au tracteur. Des portails en bout de bâtiment et des dégagements pour les manœuvres doivent être prévus lors de la conception du bâtiment.

Infos & adresses en dernière page





Des solutions pour aider et soulager les éleveurs

Aujourd'hui, des éleveurs de veaux sous la mère réussissent à se libérer des obligations bi-quotidiennes de tétée pour prendre un dimanche, des vacances ou même des responsabilités professionnelles. Ils ont su organiser leur travail ou se sont mis à utiliser les services d'une personne pour les remplacer. Voici quelques solutions qui répondent à ce besoin légitime de temps libre.

Dessaisonner pour avoir une période sans veaux

Le dessaisonnement offre beaucoup d'avantages. D'abord celui de vendre les veaux sur le marché en hiver quand les cours sont au plus haut. Ensuite de pouvoir souffler par rapport à l'astreinte de la tétée de la fin du printemps jusqu'à la moitié de l'été, puisqu'il n'y a plus de veaux dans l'étable. Beaucoup d'éleveurs trouvent dans cette formule une véritable qualité de vie.

Des systèmes de tétée qui simplifient le remplacement

Avec la tétée en libre-service ou en liberté assistée, le remplacement est beaucoup plus facile à mettre en œuvre. En effet, le couple mère-veau se constituant de manière naturelle, le remplaçant n'a plus que de la surveillance à effectuer. Le mode de tétée en libre-service permet de se libérer facilement un ou deux soirs dans la semaine puisque les animaux décident eux-mêmes du moment de la tétée. Pendant que l'éleveur se détend, les veaux têtent... à sa santé ! Dans le Sud-Ouest, beaucoup de jeunes peuvent ainsi concilier rugby (entraînement, match, troisième mi-temps) et veau sous la mère !

L'entraide

Les sociétés rurales ont été fondées sur l'entraide. Les batteuses et les fenaisons d'antan sont encore dans nos mémoires. Alors qu'il y a de moins en moins d'agriculteurs et de main-d'œuvre dans les campagnes, cette entraide est encore plus nécessaire. C'est ainsi qu'entre voisins, on peut s'aider pour des travaux importants ou se faire remplacer le temps d'une ou deux tétées et réciproquement.

Les groupements d'employeurs

À côté des services de remplacement gérés par les Chambres d'Agriculture, des organisations de producteurs de veaux sous la mère commencent à mettre en place des associations avec un ou deux salariés spécialisés dans ce type d'élevage. Sinon, ce sont plusieurs exploitations qui décident elles-mêmes de se regrouper pour employer un salarié permanent qu'elles se partagent en fonction d'un planning pré-établi en accord avec tous les adhérents. Une main-d'œuvre d'appoint qu'elles ne pourraient pas isolément occuper à plein temps.

Les formes sociétaires

Les GAEC totaux ou partiels (ex : étable commune) par exemple réunissent les conditions pour un remplacement à la tétée entre associés.

CARNET D'ADRESSES D'ÉLEVAGES VISITABLES

BIBLIO

Les publications du
Comité Interprofessionnel
«Veau Sous La Mère»

Dossier Bâtiments
4^e édition- 2003

Guide de la Production
du veau de lait sous la mère
4^e édition- 2003

Guide Pratique
de l'aménagement des cases
collectives pour le logement
des veaux de lait sous la mère
1^{re} édition- 2003

CONTACT

Francis Rousseau
Comité Interprofessionnel
«Veau Sous La Mère»

1 Bd d'Estienne d'Orves
19100 Brive-la-Gaillarde
☎ 05 55 87 09 01
☎ 05 55 87 29 93
civo@veausouslamere.com
www.veausouslamere.com



TÊTÉE EN LIBRE-SERVICE

E.P.L.E.A. de Tulle-Naves - 19460 Naves - ☎ 05 55 26 64 56
ESTÈVE Jérôme - 81700 Puy-laurens - ☎ 05 63 70 54 91
GATIMEL Francis - 81110 Saint-Amancet - ☎ 05 63 50 36 26
TOURNAN Yves - 31220 Montclar-de-Comminges - ☎ 05 61 90 23 50
GORSE Didier - 81800 Rabastens-sur-Tarn - ☎ 05 63 33 89 48

TÊTÉE EN LIBERTÉ ASSISTÉE

ALQUIER Christian et Jacques - 81500 Vielmer-sur-Agout - ☎ 05 63 70 50 95
CLERC Guy - 81700 Puy-laurens - ☎ 05 63 75 04 57
FONTES Christophe et Bernard - 81440 Montpinier - ☎ 05 63 59 35 96
RÉGIS Christian et Lucette - 81290 Viviers-les-Montagnes - ☎ 05 63 74 77 23

COUPLAGE CASES À VEAUX - STALLS DE VACHES

CRAMPE Michel - 65320 Bordères-sur-l'Échez - ☎ 05 62 36 92 08 - 06 84 70 64 16

SALLE DE TÊTÉE COMPARTIMENTÉE

GALONNIER Gilbert et Sébastien - 81700 Puy-laurens - ☎ 05 63 75 02 55

DOUBLE SALLE DE TÊTÉE AVEC CASES À DEUX OUVERTURES

LANGLÈS Jean-François et Mathieu - 64160 Abère - ☎ 05 59 68 31 03

SALLE DE TÊTÉE EN LOGETTES ALTERNÉES

FOUILLAC Gilles - 48190 Treysieu - ☎ 05 65 33 87 60
JARRY Yves et Emmanuel - 24160 Anliac - ☎ 05 53 52 47 50
LOUBET Yves - 31350 Saman - ☎ 05 61 88 27 18

TÊTÉE AU CORNADIS DE LA STABILATION LIBRE

COSTES Aimé - 31220 Montberaud - ☎ 05 61 98 17 48
DUCASSE Gabriel - 31580 Villeneuve-Lecussan - ☎ 05 61 95 61 24
GISCARD Hubert - 46400 Autoire - ☎ 05 65 58 27 29

PAILLAGE AVEC PLANCHER SUPÉRIEUR

ESTÈVE Jérôme - 81700 Puy-laurens - ☎ 05 63 70 54 91
FONTES Christophe et Bernard - 81440 Montpinier - ☎ 05 63 59 35 96
JARRY Yves et Emmanuel - 24160 Anliac - ☎ 05 53 52 47 50
REY DE HAUT Eric - 64160 Abère - ☎ 05 59 68 43 79
GALONNIER Gilbert et Sébastien - 81700 Puy-laurens - ☎ 05 63 75 02 55

PLANCHER AJOURÉ AU SOL SOUS LA LITIÈRE

ARNATHAU Jean-Claude - 64350 Lannecaube - ☎ 05 59 68 21 95
ESCLAIR Jean-Marc - 19500 Chauffour-sur-Veil - ☎ 05 55 25 36 75
REY DE HAUT Eric - 64160 Abère - ☎ 05 59 68 43 79
JARRY Yves et Emmanuel - 24160 Anliac - ☎ 05 53 52 47 50

CURAGE EN ENFILADE

DABADIE Claude - 65320 Luquet - ☎ 05 62 32 50 04
EARL MASSY - 40360 Tilh - ☎ 05 59 55 36 02
LANGLÈS Jean-François et Mathieu - 64160 Abère - ☎ 05 59 68 31 03
MARTY Evelyne - 64300 Sallespièze - ☎ 05 59 67 89 55

CURAGE FRONTAL

TAPIE-DEBAT Gilles - 64160 Sedze-Maubecq - ☎ 05 59 81 96 28